

Compte rendu de la séance du 08 septembre 2016

Assainissement collectif eaux usées domestiques Mise en service de la dernière partie du réseau (DE 2016 032)

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que la réalisation de la dernière partie du réseau assainissement collectif est terminée, à savoir le réseau "chemin vert". Les vérifications ont été réalisées et sont correctes.

Le raccordement au réseau d'assainissement collectif pour les eaux usées d'origine domestique sera donc possible à partir du 8 septembre 2016 dans la rue du "chemin vert".

Madame le Maire rappelle également que tous les raccordements pour les riverains habitant cette rue devront être réalisés dans un délai de deux ans à compter du 08 Septembre 2016.

La redevance d'assainissement sera exigible à compter du 01 Janvier 2017.

Après délibération, le conseil municipal:

- autorise le raccordement au réseau de collecte pour les riverains de la rue " chemin vert "
- demande a Madame le maire d'informer les différentes administrations et services notamment la D.D.A.S.S, la MISE, la DDT, VAE et la trésorerie de Vic en Bigorre de la mise en service du réseau dans la rue Chemin vert.
- donne pouvoir à Madame le Maire de signer tous les documents relatifs à cette opération.

Cout TAP (DE 2016 033)

Madame le Maire présente au conseil municipal les activités périscolaires pour cette nouvelle année scolaire.

Ces activités ont un coût puisque une seule bénévole intervient pour une heure , le restant étant assuré par des associations et 3 heures par les employés communaux.

Elle propose de maintenir une participation des familles a hauteur de 1 € par semaine soit 36€ par an quelque soit le nombre d'heures de TAP suivi par un enfant (entre 1 et 2 h par semaine)

Elle propose un tarif dégressif lorsque plusieurs enfants de la même fratrie suivent les TAP :

- 1,75€ par semaine pour 2 enfants
- 2,25 € par semaine pour 3 enfants

Après avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition.

Plan zonage lotissement Saint Nicolas (DE 2016 034)

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le projet ci-joint, réalisé par Madame CUVELLIER expert géomètre : surface des lots, cheminement piétonnier, places de parking,

Le bornage a été réalisé.

Six lots sur neuf seront viabilisés dans un premier temps. L'expert géomètre demande une approbation de ce projet, pour pouvoir commencer à travailler sur le règlement intérieur.

Elle explique que, parallèlement à cette opération il serait souhaitable avant de réaliser les travaux de parking de faire un puit pour la défense incendie et permettre ainsi de desservir le fond de la rue Saint-Nicolas

Après avoir délibéré le Conseil Municipal :

- approuve le projet et donne pouvoir à Madame Le Maire pour signer tous les documents nécessaires pour mener à bien la viabilisation de ces lots et la création d'un puit.
- émet une réserve sur la largeur de la route cami dou barat batalhé qui semble insuffisante.

La question sera étudiée par les services.

Viabilisation Terrains Manches (DE 2016 035)

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal Monsieur MANCHES Bernard a demandé un Certificat d'Urbanisme pour son terrain cadastré section A parcelle 548. Ce terrain est situé en zone constructible et est desservi par une voie communale qui à ce jour n'est pas relié aux réseaux, eau, électricité, assainissement.

Madame Le Maire propose de faire les travaux d'extension des réseaux.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal approuve et donne pouvoir à Madame Le Maire pour mener à bien les travaux.

Travaux d'entretien du canal de PUJO (DE 2016 036)

Madame Le Maire explique que des désordres ont été identifiés sur trois points du canal. Deux problèmes d'érosions de berge sont a traités et un tronçon de canal qui ne fonctionne plus correctement et où il faut retrouver un profil d'équilibre.

Les travaux envisagés consistent à protéger les berges sur deux secteurs à traiter les atterrissements présent sur le tronçon central et recréer quelques risbermes afin de limiter l'envasement et de retrouver une section d'écoulement plus fonctionnelle.

Une étude a été réalisée avec le technicien Adour/Echez. Il s'occupe de la demande d'autorisation d'intervention et à fait chiffrer le montant des travaux. Le montant est partagé en deux : 50% syndicat 50 % commune. soit 4 288 HT à régler directement à l'entreprise.

La commune fournira les pieux et barres d'acacias nécessaire pour les travaux.

Salle Multi Activités:

Les travaux démarreront mars 2017 et devraient se poursuivre sur 8 à 12 mois. Il est impossible de les réaliser en plusieurs tranches car des problèmes de sécurité pourraient survenir ainsi quedes coûts de constructions supplémentaires. Une recherche est faite pour trouver des lieux d'accueil pour les associations et réorganiser les lieux pour les TAP.

Réception Internet:

Plusieurs pujolais se plaignent d'une mauvaise réception internet. Mrs CAPDEQUI et CALVEZ prennent le dossier.

Rentrée scolaire:

Effectifs: 49 enfants sur Pujò

Une sonnette a été installée au portail coté gauche pour appel garderie ou cantine.

Des casiers pour les cartables , une étagère roulante ont été fabriqués et installés par l'Adjoint technique communal.